



Conseiller en régimes d'assurance collective

Sous la responsabilité de la directrice, le conseiller en assurance collective travaillera au sein d'une équipe de ventes, veillera à promouvoir et développer de nouvelles affaires et aura la responsabilité d'un portefeuille de clients.

Description sommaire des tâches

- Développer et promouvoir de nouvelles affaires;
- Gérer des relations entre les clients et les assureurs;
- Être responsable du service fourni aux clients qui lui sont confiés;
- Évaluer les coûts et la compétitivité des régimes d'assurance collective des prospects et des clients;
- Effectuer la préparation et la coordination des présentations aux clients;
- Élaborer des solutions pour répondre aux besoins des clients;
- Cultiver d'excellentes relations avec les clients et les assureurs.

Exigences

- Compter un minimum de 4 années d'expérience comme conseiller en régimes d'assurance collective;
- Détenir un permis en règle de l'Autorité des Marchés Financiers dans les disciplines concernées;
- Être bilingue;
- Avoir fait ses preuves dans le développement de nouvelles affaires;
- Avoir d'excellentes aptitudes pour les mathématiques et l'analyse;
- Posséder un sens aigu du service à la clientèle;
- Avoir d'excellentes aptitudes pour la communication et la négociation;
- Être très organisé, montrer un bon esprit d'équipe et faire preuve d'initiative et d'autonomie;
- Être en mesure de très bien gérer son temps et avoir la capacité de gérer plusieurs tâches de front;
- Bien connaître le logiciel « MS Office » en particulier Excel;

Atout : Licence pour les régimes de rentes collectives.